

CRMEF-BENI-MELLAL

RAPPORT

Introduction à la gestion des apprentissages

Enseignement Secondaire Collégial

Physique-Chimie / Groupe-3

Préparé par:

Ilham OUYIDIR

Yassine ELADDANI

Zakaria HNINI

Said ABENNA

Mohamed-Amine HARBOUNI

Encadré par:

Pr. Lahcen EZZARIY

22 Jan 2026

1 Programmes

Les programmes pédagogiques représentent un cadre officiel qui organise et structure les apprentissages scolaires. Ils définissent les objectifs éducatifs à atteindre, les contenus à enseigner et les compétences que l'apprenant doit acquérir à chaque niveau d'enseignement. Ces programmes servent de référence essentielle pour les enseignants et garantissent une unité et une cohérence dans le système éducatif.

Les programmes pédagogiques sont élaborés en tenant compte des orientations nationales de l'éducation, des besoins de la société et des évolutions scientifiques et technologiques. Ils visent à assurer une progression logique et équilibrée des apprentissages tout au long du parcours scolaire, en respectant le rythme et les capacités des apprenants. Ils encouragent également l'utilisation de méthodes actives favorisant la participation de l'apprenant.

Par ailleurs, les programmes pédagogiques intègrent des approches basées sur le développement des compétences, la résolution de problèmes et l'esprit critique. Ils précisent les démarches pédagogiques à adopter ainsi que les modalités d'évaluation permettant de mesurer les acquis des apprenants. Ainsi, les programmes pédagogiques constituent un outil fondamental pour améliorer la qualité de l'enseignement et assurer la réussite du processus d'enseignement-apprentissage.

1.1 Caractéristiques

Les programmes pédagogiques se caractérisent avant tout par leur caractère officiel, car ils sont élaborés et validés par les autorités éducatives compétentes. Ils constituent un document de référence obligatoire pour l'ensemble des établissements scolaires et assurent l'unité du système éducatif.

Une autre caractéristique essentielle des programmes pédagogiques est leur orientation vers les objectifs et les compétences. Ils précisent les finalités de l'enseignement, les compétences à développer chez l'apprenant ainsi que les résultats attendus à la fin de chaque niveau ou cycle d'apprentissage.

Les programmes pédagogiques se distinguent également par leur progressivité et cohérence. Les contenus sont organisés de manière logique et graduelle, permettant à l'apprenant de construire ses connaissances étape par étape, en tenant compte de son âge et de son niveau cognitif.

Par ailleurs, les programmes pédagogiques accordent une grande importance à la démarche pédagogique. Ils recommandent des méthodes actives centrées sur l'apprenant, telles que l'expérimentation, la résolution de problèmes, le travail collaboratif et l'usage des technologies éducatives.

Enfin, les programmes pédagogiques intègrent des modalités d'évaluation variées (diagnostique, formative et sommative) afin de mesurer les acquis des apprenants et d'améliorer continuellement le processus d'enseignement-apprentissage. Ils restent également flexibles et évolutifs, s'adaptant aux changements sociaux, scientifiques et pédagogiques.

1.2 Programmes du collège

La répartition du programme de Physique-Chimie au collège s'inscrit dans une démarche progressive visant à construire chez l'apprenant des bases scientifiques solides. Ce programme est organisé

par année scolaire et par semestre, afin d'assurer une continuité et une cohérence dans les apprentissages. Il permet une transition graduelle entre la découverte des phénomènes scientifiques et leur compréhension plus approfondie.

Chaque niveau contribue au développement des compétences scientifiques de l'apprenant à travers l'observation, l'expérimentation et l'analyse des phénomènes du quotidien. Les contenus abordés tiennent compte de l'âge et du niveau cognitif des apprenants, tout en favorisant l'adoption d'une démarche scientifique rigoureuse. L'enseignement alterne entre notions théoriques et activités pratiques, ce qui renforce la compréhension et l'autonomie de l'apprenant.

1.2.1 1^{ère} année

- **Semestre 1 :** Ce semestre est consacré à l'initiation aux sciences physiques. Les apprenants découvrent la matière et ses états (solide, liquide, gaz), ainsi que les changements d'état. Ils apprennent à manipuler les instruments de mesure (masse, volume, température) et à adopter une démarche scientifique simple basée sur l'observation et l'expérimentation.
- **Semestre 2 :** Le programme aborde les mélanges et les méthodes de séparation (filtration, décantation, évaporation). En physique, les apprenants étudient les notions de base de l'électricité (circuit simple, générateur, récepteur) et les règles de sécurité. L'accent est mis sur la manipulation et la compréhension des phénomènes du quotidien.

1.2.2 2^{ème} année

- **Semestre 1 :** Les apprenants approfondissent l'étude de la matière à travers ses propriétés physiques et chimiques. En physique, ils abordent les notions liées à la lumière (sources lumineuses, propagation rectiligne) et à l'énergie. Le raisonnement scientifique et l'exploitation des résultats expérimentaux sont renforcés.
- **Semestre 2 :** Ce semestre traite des transformations chimiques simples et de la conservation de la matière. En physique, les apprenants étudient les forces, leurs effets sur le mouvement et l'équilibre des objets. Les activités expérimentales occupent une place importante dans l'apprentissage.

1.2.3 3^{ème} année

- **Semestre 1 :** Le programme se concentre sur l'électricité (circuits en série et en dérivation, tension et intensité). En chimie, les apprenants abordent la structure de la matière et les constituants de l'atome. Les notions deviennent plus abstraites et nécessitent une meilleure maîtrise des outils scientifiques.
- **Semestre 2 :** Ce semestre prépare les apprenants au lycée. Il comprend l'étude des réactions chimiques, de l'énergie et ses transformations, ainsi que des phénomènes liés au mouvement. L'objectif est de consolider les acquis et de développer l'autonomie et l'esprit critique de l'apprenant.

1.3 Programmes du lycée

Le programme de Physique-Chimie au lycée au Maroc s'inscrit dans la continuité de celui du collège et vise à approfondir les connaissances scientifiques tout en développant les capacités d'analyse, de raisonnement et de modélisation chez l'apprenant. Il est structuré par niveau scolaire et par semestre, afin d'assurer une progression cohérente et adaptée aux exigences croissantes de l'enseignement secondaire qualifiant.

1.3.1 Tronc commun scientifique

- **Semestre 1 :** Le programme introduit les grandeurs physiques fondamentales et les outils de mesure associés. En chimie, les apprenants étudient la structure de la matière, les atomes, les ions et les molécules, ainsi que les transformations physiques et chimiques simples. En physique, l'accent est mis sur la mécanique de base (mouvement, vitesse) et l'énergie. Les apprenants apprennent à exploiter des résultats expérimentaux à l'aide de représentations graphiques et de relations simples.
- **Semestre 2 :** Ce semestre approfondit l'étude de l'électricité (tension, intensité, lois des circuits) et des transformations chimiques quantitatives, en introduisant la notion de conservation et les premières relations mathématiques. Les apprenants développent leur capacité à raisonner, à modéliser des situations physiques et à interpréter des phénomènes du quotidien à l'aide de concepts scientifiques.

1.3.2 1^{ère} année du Baccalauréat scientifique

- **Semestre 1 :** Le programme aborde des notions plus complexes en mécanique (forces, lois de Newton, équilibre et mouvement), ainsi que l'étude approfondie de l'énergie et de ses transformations. En chimie, les apprenants étudient les réactions chimiques, les quantités de matière et les lois qui les régissent. L'approche expérimentale est renforcée par l'analyse critique des résultats et l'introduction de modèles théoriques.
- **Semestre 2 :** Ce semestre est consacré à l'électricité et à l'optique (circuits électriques complexes, phénomènes lumineux, lentilles). En chimie, l'étude des solutions, de l'acidité et des réactions en milieu aqueux est développée. Les apprenants sont amenés à résoudre des problèmes scientifiques nécessitant une démarche structurée et l'utilisation d'outils mathématiques adaptés.

1.3.3 2^{ème} année du Baccalauréat scientifique

- **Semestre 1 :** Le programme vise un approfondissement des notions fondamentales en physique, notamment en mécanique (mouvement, travail, énergie) et en électricité. En chimie, les apprenants étudient les transformations chimiques complexes, la cinétique chimique et l'évolution des systèmes chimiques. L'objectif est de renforcer la capacité de modélisation et d'interprétation scientifique.
- **Semestre 2 :** Ce semestre prépare directement aux examens du baccalauréat et à l'enseignement supérieur. Il comprend l'étude de phénomènes avancés liés à l'énergie, aux transformations chimiques et aux applications technologiques. L'accent est mis sur la consolidation des acquis, l'autonomie

dans la résolution de problèmes et le développement de l'esprit critique et scientifique de l'apprenant.

Les programmes de Physique-Chimie au collège et au lycée au Maroc s'inscrivent dans une progression pédagogique cohérente visant à construire des bases scientifiques solides chez l'apprenant. Au collège, l'enseignement privilégie la découverte, l'observation et l'expérimentation, tandis qu'au lycée, les notions sont approfondies à travers la modélisation, l'analyse et le raisonnement scientifique. L'alternance entre théorie et pratique favorise la compréhension des phénomènes étudiés et le développement de l'autonomie et de l'esprit critique. Ainsi, ces programmes préparent efficacement les apprenants à l'enseignement supérieur et aux exigences du monde scientifique et technologique.

المملكة العربية
SAUDI ARABIA



وزارة التربية والرياضة
andalimia walriyadah
Ministry of Education and Sports